



Secrétariat Général  
N° tél. : 01.69.49.76.31  
N/Réf. : NDA/LD/CD

DECISION N° 98/130

**OBJET** : convention de prestations de service relative à une mission d'assistance à l'organisation d'une exposition

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du conseil municipal de la commune d'Yerres en date du 29 juin 1995 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du code des communes,

CONSIDERANT l'intérêt pour les Yerrois et les habitants des communes environnantes de découvrir le passé de la Ville d'Yerres et les éléments du patrimoine liés à son histoire,

DECIDE

DE signer avec Monsieur Pierre WITTMER une convention de prestations de service relative à une mission d'assistance à l'organisation d'une exposition afférente à l'église Saint-Honest, moyennant la somme totale et forfaitaire de 40 000 Frs,

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la commune exercice 1998, fonction 2, sous-fonction 241, nature 6042.

Fait à Yerres, le 26 juin 1998

RECUEILLI  
29 JUIN 1998  
SOUS-PRÉFECTURE  
DE L'ARRONDISSEMENT D'EVRY  
Nicolas DUPONT-AIGNAN  
Député-Maire,

